

## DECLARATION DE CONFORMITE CE

**Le fabricant:** Sentera Europa NV  
Duitslandstraat 9  
BE-9140 Temse

Tel. +32 3 771 36 51  
[info@sentera.eu](mailto:info@sentera.eu)

Déclare sous sa seule responsabilité que le produit:

**Séries DSVC -R** – Transmetteurs multifonctions pour conduits (Température, HR (Humidité Relative) et COVT (Composés Organiques Volatils Totaux))

Lorsqu'ils sont installés, entretenus et utilisés dans des applications pour lesquelles ils ont été conçus et conformément aux normes d'installation et aux instructions du fabricant, respectent les directives de la législation d'harmonisation pertinente de l'Union européenne, le cas échéant:

### Directive basse tension (DBT) 2014/35/EU

#### Directive sur la compatibilité électromagnétique (CEM) 2014/30/EU:

- EN 61000-6-1:2007 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-1: Normes génériques - Immunité pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère
- EN 61000-6-3:2007 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-3: Normes génériques - Norme d'émission pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère Amendements A1:2011 et AC:2012 à EN 61000-6-3
- EN 61326-1:2013 Electrical equipment for measurement, control and laboratory use - EMC requirements - Part 1: General requirements
- EN 61326-2-3:2013 Matériel électrique de mesure, de commande et de laboratoire - Exigences CEM - Partie 2-3: Exigences particulières - Configuration d'essai, conditions de fonctionnement et critères de performance pour les capteurs avec conditionnement de signal intégré ou distant.

#### Directive RoHs 2011/65/EU – Restriction d'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

Les produits doivent être installés et entretenus exclusivement par du personnel qualifié, conformément aux réglementations locales. Cette déclaration est seulement valide quand les appareils sont utilisés et installés conformément aux instructions de montage du produit. Les produits, assemblages ou sous-ensembles couverts par la présente déclaration de conformité ne doivent pas être mis en service avant que la machine dans laquelle ils doivent être incorporés a été déclarée conforme aux directives applicables. Cette déclaration est seulement nécessaire où le produit doit être incorporé dans une machine ou un système (par ex. composante de sécurité).

Le marquage CE est apposé.

Date d'émission: 30 janvier 2019  
Lieu d'émission: Temse, Belgique



Jos Raskin  
Directeur Général Exécutif